

**Département de la Charente  
Commune de MONTIGNAC-LE-COQ**

---

**PROJET D'ALIENATION  
DE QUATRE TRONÇONS DE CHEMINS RURAUX  
aux lieudits "Les Guirandes", "Le Cadusseau",  
"Les Grandes Pièces" et au Bourg**

---

**NOTE EXPLICATIVE**

- - - - -

Il est envisagé par la Commune de MONTIGNAC-LE-COQ l'aliénation du terrain d'assiette de quatre tronçons de sections ruraux désaffectés.

**I. – PREMIER TRONÇON (plan B1)**

**Situation :**

Au lieudit "Les Guirandes", à 2,3 km environ au Nord-Ouest du chef-lieu de la Commune.

**Confrontant :**

Au Nord, aux propriétés de Monsieur Gérard ROBELIN et de l'Indivision HAMON,  
Au Sud, à la propriété de Monsieur Gérard ROBELIN,  
A son extrémité Est, au surplus du chemin rural,  
A son extrémité Ouest, à la voie communale n° 111.

**Figurant au cadastre :**

Section B, lieudit « Les Guirandes », numéro à créer, pour une contenance de 9 a 05 ca.

**II. – DEUXIEME TRONÇON (plan B2)**

**Situation :**

Au lieudit "Le Cadusseau", à 850 mètres environ au Nord du chef-lieu de la Commune.

**Confrontant :**

Au Nord et au Sud, à la propriété de Monsieur et Madame Eric RASPIENGEAS,  
A son extrémité Est, à la propriété de Monsieur Jean-Marie CLERC,  
A son extrémité Ouest, à la voie communale n° 108.

**Figurant au cadastre :**

Section B, lieudit « Le Cadusseau », numéro à créer, pour une contenance de 6 a 61 ca.

### III. – TROISIEME TRONÇON (plan B3 – tronçon Nord)

**Situation :**

Au lieudit "Les Grandes Pièces" et au Bourg, à 500 mètres environ au Sud-Est du chef-lieu de la Commune.

**Confrontant :**

Au Nord, à la propriété de Monsieur Patrick GILLAIZEAU, et à la propriété de Monsieur et Madame Patrick GILLAIZEAU,

Au Sud, à la propriété des Consorts CHARDAC,

A son extrémité Est, à la voie communale n° 118,

A son extrémité Ouest, à la propriété de Monsieur et Madame Patrick GILLAIZEAU.

**Figurant au cadastre :**

Section ZC, au Bourg , numéro à créer, pour une contenance de 3 a 38 ca,

Section ZD, lieudit « Les Grandes Pièces », numéro à créer, pour une contenance de 2 a 81 ca,

soit une contenance totale de 6 a 19 ca.

### IV. – QUATRIEME TRONÇON (plan B3 – tronçon Sud)

**Situation :**

Au lieudit "Les Grandes Pièces", à 950 mètres environ au Sud-Est du chef-lieu de la Commune.

**Confrontant :**

A son extrémité Nord-Ouest, à la voie communale n° 118,

Au Nord-Est, à la propriété des Consorts CHAMBORD,

A son extrémité Sud-Est, à la propriété de Monsieur Patrick GILLAIZEAU,

Au Sud-Ouest, aux propriétés de Monsieur Patrick GILLAIZEAU et des Consorts CHARDAC.

**Figurant au cadastre :**

Section ZD, lieudit « Les Grandes Pièces », numéro à créer, pour une contenance de 8 a 14 ca.

==

Le prix des terrains vendus sera fixé par délibération du Conseil Municipal.

Les frais d'acte et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

==